

# Soirée L'habitat léger : Une Alternative pour se loger ? – 13/05/2022

## Les témoignages

### Présentation du collectif Libres toits (Manon)

« L'aventure a commencé en novembre 2021 autour d'une rencontre organisée par MALICE dont le thème était « habiter autrement ».

De cette rencontre sont nés trois axes de travail :

- l'organisation de cette conférence
- la création de l'exposition « reflets de Toit »
- la création d'un collectif d'habitants légers

Nous, les légers habitants, les gentils accueillants, nous nous sommes ainsi fédérés pour défendre les intérêts et la diversité de l'habitat léger, réversible et mobile.

Nous avons finalement créé l'association Libres Toits le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Libres Toits compte aujourd'hui 252 adhérent.e.s et les décisions courantes sont prises par un conseil de 10 membres qui sont tous co-présidents.

Il a trouvé refuge à Fay de Bretagne où a été organisé un premier événement le 7 mai dernier.

Un grand nombre d'adhérents ont ainsi pu échanger dans une ambiance conviviale et festive. Cet événement a entre autres permis à l'association de récolter des fonds afin de soutenir financièrement les habitant.e.s et accueillant.e.s aux prises avec les rouages judiciaires et de financer les futurs projets.

Nous souhaitons ainsi dans les mois qui viennent :

- Favoriser les échanges et l'entraide entre les légers : assainissement, gestion des déchets, assurance habitation, sécurité (respect des normes électriques, chauffage, accès pompiers)
- Créer ensemble une charte des « bonnes pratiques » que nous nous engagerons à respecter
- Approfondir notre connaissance du cadre législatif qui régit l'habitat léger
- Réfléchir et agir localement pour faire évoluer les réglementations au niveau des collectivités territoriales et nationales

Nous nous inscrivons dans les réseaux nationaux existants pour créer de la solidarité entre ceux qui choisissent ou subissent l'habitat léger.

Nous avons ainsi rencontré des représentants de hameaux légers dont Xavier, qui prendra la parole tout à l'heure et le conseil d'administration de HALEM en avril dernier. Nous avons convié un représentant de désobéissance fertile à une de nos réunions et nous avons pris contact avec le DAL 44 et l'association SOCARES.

Nous souhaitons co-organiser à l'automne un cycle de conférences ouvrant le débat de l'habitat léger : législation portant sur les voyageurs, enjeux environnementaux et crise du logement.

Quand et comment le léger, mobile et réversible pourra t'il être considéré comme une habitation ?

Bref, Libres Toits, le petit poisson d'avril de 2022 est une aventure humaine qui prend forme peu à peu.

Nous sommes multiples, pourquoi nos habitats ne le seraient pas ?

Les organisateurs de cette conférence voulaient présenter des témoignages d'habitants légers et c'est tout naturellement qu'ils se sont tournés vers nous. Nous avons collecté et choisi ceux qui vont suivre.

Louis lu par Céline

Hervé

»

## **Présentation Hubert Leray de MALICE**

« Nous allons maintenant lancer les séquences de témoignage.  
En préambule, parlons de ce qui a motivé cette soirée.

L'origine vient d'habitants de l'Habitat Léger qui vivent une expérience harmonieuse dans un hameau paisible de Nort-sur-Erdre, et qu'on somme de démonter leur habitat - en l'occurrence des yourtes - et de quitter les lieux.

La non-conformité de ces habitats avec le PLUI constitue le motif de la procédure en cours.

Certains de ces habitants étant adhérents de l'association MALICE, c'est tout naturellement que l'association s'est trouvée impliquée dans la boucle de réflexion, et l'idée est venue de proposer un débat public sur la question, qui dépasse largement la problématique vécue par les "condamnables" - "pas encore condamnés" - du départ.

D'un autre côté, le Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres a mené - et mène encore - une réflexion sur la problématique du logement en général, et en particulier sur la place réservée dans le PLUI aux alternatives dont nous allons débattre aujourd'hui. »

## Témoignage Habitant Léger

de Louis Soumagnac, lu par Cécile

<< Pour nous qui n'y connaissions rien, 6 mois avant de s'y installer, une yourte, c'était une aventure transitoire. Une alternative pragmatique à notre problème de logement. Une solution choisie, plutôt que subie. Une étape qui ne nous asphyxierai pas financièrement avant de pouvoir un jour accéder à la propriété. Nous voulions fonder une famille et le but était d'avoir un chez soi malléable, dans lequel nous pourrions aménager l'espace comme bon nous semble et nous exercer aux techniques de construction. Tout ça sans nous ruiner, sans nous coincer sous la chape de béton d'un emprunt bancaire.

Nous ne pouvions pas devenir propriétaires sans aller nous perdre dans un arrière pays lointain pour une ruine incertaine, loin de notre réseau familial, amical et professionnel. Ni même louer à proximité de nos emplois respectifs de l'époque, sans prendre le risque de nous enfermer dans une boîte trop petite et un environnement anxigène. Les rares logements disponibles s'éloignaient toujours plus de notre zone de recherche. Nous ne voulions pas de ça. Nous ne voulions ni de la ville, ni d'un isolement subi.

Nous voulions vivre au grand air et même si à ce moment-là, la dimension écologique était importante, elle n'était pas centrale. La naissance de notre premier enfant approchant, Il y avait surtout nécessité d'action.

L'énergie grise, le recyclage des matériaux, les toilettes sèches, la sobriété matérielle: se sont des choses qui, au fur et à mesure, se sont mises en place naturellement. Sans violence. Ce sont des sujets auxquels nous avons répondu en agissant. Par l'expérimentation empirique et le droit à l'erreur.

Il a fallu réapprendre le rond. Apprendre à concevoir dans un cercle de 50 m<sup>2</sup> un espace de vie, des espaces d'intimités, des passages et des rangements, ou l'art de relier des murs droits, à une structure souple qui n'en possède pas.

Il a fallut ré-inventer la notion même de co-habitants et s'approprier un lieu sincèrement partagé, sur la base d'un accord oral, en effaçant les rôles et les rapports de propriété et d'hébergement.

Il a fallut faire un habitat qui ne rentre pas dans les codes, dans les cases, là où la loi est sinon injuste, du moins en retard. Il a fallut s'attendre à voir venir un jour ses représentants et vivre 2 grossesses et 2 naissances avec cette épée de Damoclès au dessus de nos têtes.

Il a fallut réapprendre à vivre avec le chant des oiseaux, le son de la pluie et à s'entendre dans un volume immense et feutré. S'habituer au bruit lointain mais constant de l'activité humaine. Ainsi qu'au groupe de mobylettes noctambules et au chien, là-bas, à l'autre bout du hameau qui signale d'inexistantes caravanes qui passeraient en permanence tout au long de la nuit. Bref, à redéfinir le silence.

La yourte est un habitat curieux, ouvert sur l'extérieur, qui nous a poussé à apprivoiser le dehors. Dedans, on est surpris par la lumière lunaire qui douche à travers le dôme la nuit, par le bénéfique énergétique d'un chauffage réellement central... et par la chaleur l'été. Dehors, le temps des belles saisons, on tend des voiles pour créer d'autres espaces éphémères et confortables... et surtout de l'ombre. Le jardin devient un lieu de vie à part entière, d'échanges et de rencontres, qui sera rangé à l'hiver. Les voisins sont conviés. Une association culturelle, un potager partagé, une coopérative d'achat de quartier, une entraide bienveillante et une intimité respectée... que demande le peuple? >>

Louis Soumagnac

## Témoignage Hervé LeGoyet

<< Bonsoir, je m'appelle Hervé Le Goyet, j'habite à Fay de Bretagne depuis 12 ans en famille avec ma compagne, ma fille de 9 ans et mon fils de 5 ans. Nous vivons en yourte sur un terrain agricole qui a été aménagé par une association sportive dans les années 80 avec un terrain de basket, de pétanque et un terrain de tennis en béton. Soit environ 70 % du terrain qui est artificialisé. Quand j'ai acheté ce terrain en 2006 j'étais animateur et je préparais un projet professionnel pour faire de l'éveil musical itinérant dans les écoles et les centres de loisirs au moyen d'un ancien car scolaire aménagé en camping-car. Pour info, à l'époque une taxe d'habitation existait pour les personnes vivant en camping-car et nous nous y conformions.

Ce projet est toujours en cours mais se fait à une échelle plus locale.

Le terrain de tennis en béton était idéal pour accueillir le poids lourd sans rester embourber entre deux tournées.

Dès notre arrivée en 2010, nous avons été accueillis par les voisins à travers la fête de village, la marche du printemps ainsi que la municipalité de l'époque à travers l'accueil des nouveaux arrivants orchestré par madame le maire de l'époque Edith Sardais.

Le lieu où nous sommes n'est raccordé ni à l'eau ni à l'électricité et le mode de vie qui en découle nous a permis d'expérimenter la sobriété énergétique. Vous savez c'est le concept qui pourrait nous éviter de dépasser les 1,5 degré de réchauffement climatique et respecter les accords de Paris ? Dit autrement : « une galère que personne ne veut subir ». Pour notre part, nous avons choisi de vivre cette expérience dans la joie de vivre. Nous ne sommes pas parfaits avec nos téléphones, véhicules à moteurs et nos emballages mais nous pouvons partager nos expériences.

C'est à dire que nous portons l'eau que nous consommons : au début c'était 30 litres par jour sur le porte bagage d'un vélo pour 2 personnes et maintenant nous transportons avec un tracteur 3000 litres tous les 2 mois pour une famille de 4.

Nous maintenons une moyenne de 15 litres par jour et par personne quand on sait que la moyenne en France est de 150 litres d'eau par jour. Évidemment, l'usage de toilettes sèches est obligatoire quand on sait que la chasse d'eau représente 40 % des factures d'eau. En 2015 un technicien du SPANC est venu sur notre terrain pour vérifier nos installations, prendre en compte nos composts comme des solutions d'assainissements et confirmer que notre faible consommation d'eau ne pouvait alimenter aucun système agréé comme une phyto-épuration ou autres filtres à sable. Depuis lors, nous payons la facture annuelle du SPANC auprès de la CCEG.

Notre expérimentation autour des toilettes sèches inspirent beaucoup de monde et fait l'objet de création d'emploi. En effet, depuis 16 ans, j'installe en tant qu'animateur, des toilettes sèches sur des événements publics pour des associations, des mairies et des particuliers. L'association qui embauche régulièrement des spécialistes des toilettes sèches a pu, au plus haut de son histoire, assurer 60 fêtes sur une saison, pouvant en gérer 5 événements sur le même week-end et donner du travail à 12 salariés. Les mairies de Nantes, de Couëron, de La Chapelle sur Erdre, de Rezé, de Saint Herblain, de Guérande, de Saint Sébastien, de Nort sur Erdre, de Bouguenais, de Vigneux, de Saint Aignan, de Guenrouet, de Saint Philbert de Grand Lieu, d'Orvault et des associations de la Paquelais, de Blain, de Notre Dame des Landes, de Nantes, de Grand champs des fontaines, du Gâvre et de Plessé nous ont fait confiance.

Au niveau de l'électricité nous avons 10 ans d'éclairage à la bougie derrière nous car depuis 2019 nous avons pu investir dans des panneaux solaires. Pour résumer nous sommes l'archétype caricatural des écolos extrémistes qui est agité dans les débats sur les enjeux énergétiques :

« Mais mon bon monsieur, vous ne voulez pas que l'on retourne à la bougie tout de même » ou d'autres diatribes sur « le modèle Amish ».

Dans notre cas ce fut un choix de se réapproprier progressivement l'ensemble de nos besoins et d'acquiescer

des compétences. En effet, en plus de nos métiers, nous faisons de la mécanique, de l'électricité, de la plomberie, du jardin, de la menuiserie, de la métallerie et autres bricolages en lien avec la LOW TECH.

J'ai été scout de France de l'âge de 10 ans jusqu'à mes 18 ans. Très tôt je me suis retrouvé dans la logique d'avoir des projets, de vivre des aventures, de voyager et d'être utile pour les autres. C'est ce que je me suis empressé de faire avec mon bac en poche, encouragé par mes parents qui me disaient « de vivre mes rêves et d'écouter mon cœur ». Ces conseils m'ont d'autant plus guidé lorsque mon père a quitté ce monde à l'âge de 51 ans. La vie ce n'est qu'un jeu après tout.

De mes voyages en Amérique Latine, aux projets d'animations dans des associations de solidarités internationales, la découverte du commerce équitable, du développement durable, des rapports Nord / Sud cela fait 25 ans que je travaille sur l'accompagnement des changements de mentalités. Ce travail exige une certaine cohérence et c'est ce que j'essaie de traduire dans mon mode de vie, dans l'éducation que j'apporte à mes enfants et dans mes choix professionnels.

Actuellement, je fait du transport scolaire sur Fay de Bretagne en tant que salarié, j'ai une entreprise agricole et je produis des légumes en tant que maraîcher et je mène toujours des prestations d'animations ponctuelles pour faire de l'éveil musicale et installer des toilettes sèches.

Vous dire que je m'ennuie serait mentir. Ces trois métiers sont difficiles et précaires, mais ce sont des activités qui ont du sens. Celui d'animateur indépendant et paysans demandent des prises de risques et des sacrifices.

J'ai pu me permettre de les expérimenter car j'ai baissé mes charges de logements en vivant en habitat léger.

La situation de notre habitat aux vues du code l'urbanisme est une infraction. Nous sommes dans l'illégalité. En 2010, un flou juridique existait sur le phénomène des yourtes. Il est possible de dormir dans une tente sur son terrain. En 2014, nous avons informé Monsieur le maire sur le projet de loi dite « Allur ». En 2016, nous avons approfondi celle-ci et les nombreux cas particuliers de l'habitat léger en France. L'association Halem nous a permit de nous former sur ces sujets. Merci à eux.

Actuellement, les dispositions de cette loi ne s'adressent pas au public qui vit en habitat léger car pour monter une yourte sur un terrain constructible avec les contraintes de la RT 2012, le budget nécessaire est le même que pour une maison en dur.

Les stécals qui vont certainement être décrit ce soir, sont perçues comme un piège laissant peu d'espoir d'une amélioration des situations conflictuelles.

Le modèle proposé par l'association hameaux légers me semble intéressant car il met en lumière l'habitat léger comme une solution à la spéculation immobilière et la nécessité de loger la population. Cela semble inspirer certaines municipalités et rassurer des futurs habitants qui ne souhaitent pas avoir d'ennuis avec la justice.

Soyons attentif à élargir le champ des possibles et intégrer l'habitat léger dans une mixité social de quartiers au milieu de maisons. Regrouper l'habitat léger peut stigmatiser un quartier comme les politiques de la ville l'ont si bien faite avec les grands ensembles de logements sociaux. La densité des logements sur des quartiers d'habitats légers doit être extensif, quitte à adapter les règles du SCOTT, car la faible isolation phonique d'une yourte, par exemple, est sympa pour ce qui est d'entendre les bruits de la nature (le vent, les chouettes), mais peut devenir invivable à côté d'une éolienne, d'une route passante où de tes voisins de jardins. Quand on décide de vivre en habitat léger c'est aussi pour s'éloigner des nuisances sonores des voisins, propre à la vie urbaine.

Quant est-il des habitants dit « illégaux » avec ce modèle ? Maintenant si vous voulez vivre en habitat léger, c'est obligatoirement en collectif ? On n'est pas tous fait pour vivre en collectif.

Des hameaux légers, oui mais avec plus d'espaces entre leurs habitants et avec un engagement des communes pour amnistier les illégaux sous conditions.

Messieurs dames prenez la mesure de ce qui se passe ce soir à travers nos témoignages, nous faisons notre « coming out » et nombreux sont ceux qui conjuguent leur vie avec la maxime « Vivons heureux, vivons caché ».

Moi je ne me cache pas quand je vais chercher vos enfants pour les emmener en car à l'école ou bien leur apprendre à faire de la musique. Je suis dans la vie quand je cultive mes légumes pour vous nourrir. Je vous rends service quand je nettoie les toilettes publiquement pour que le lieu soit agréable. Je suis dans la société.

Dans la hiérarchie des lois, répondre à mon besoin fondamental d'offrir un toit à ma famille prévaut au fait d'être en infraction au code de l'urbanisme.

Je voulais vous montrer le T-shirt qui m'a été offert en 2011 à l'occasion de l'accueil des Fayens et que je porte toujours. Il y a une belle devise en latin :

« Fac Semper Vir ». Je vous découvrir sa signification dans ma conclusion.

Je ne pense plus changer le monde mais je sais que le fait de vivre en habitat léger et la vie qui en découle, me permet de tendre vers mes valeurs, accessoirement d'inspirer mon entourage et « d'agir toujours humainement ».

Merci et bon débat à tous. »